

**République du Sénégal**



Un Peuple - un But - Une foi

**MINISTÈRE DES SPORTS**

---

*Session budgétaire de l'Assemblée nationale  
Sur le projet de loi de finances 2020*

**Rapport de présentation du projet de budget 2020  
du Ministère des Sports à la Commission des  
Finances et du Contrôle budgétaire**

Novembre 2019

**Monsieur le Président,**

**Honorables députés,**

**Mesdames, Messieurs,**

C'est un honneur pour moi de me présenter devant vous à l'occasion de l'examen du projet de budget de l'année 2020 du Ministère des Sports.

Je saisis cette opportunité pour remercier Son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal pour sa confiance placée en ma personne à la tête du département des Sports.

Cet instant solennel nous invite à mesurer la responsabilité des acteurs de premier rang que nous sommes, dans ce contexte de changement et de progrès qu'est l'avènement des budgets programmes.

Assurément, nous sommes en train de franchir un pas historique majeur dans le mode de gestion et de pilotage des ressources publiques.

Nous faisons nôtre, cette volonté des chefs d'Etat de l'UEMOA, de renforcer l'harmonisation des instruments budgétaires dans l'objectif de hisser le Cadre de gestion des Finances publiques des Etats membres, au niveau des meilleurs standards internationaux.

Au-delà du dialogue et des échanges entre vous les représentants du peuple, et nous qui sommes chargés de préparer et de mettre en œuvre la politique des sports définie par le Chef de l'Etat, la présente session budgétaire marque une étape importante dans l'amélioration de l'efficacité de la dépense publique.

Pour sa part, le Ministère des Sports reste sur les objectifs assignés dans la lettre de mission et les orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE) précisées dans la Lettre de Politique sectorielle de Développement des Sports (LPSD) pour un système sportif accessible et performant qui contribue au développement économique et social du Sénégal.

Par ailleurs, je voudrais renouveler mes remerciements aux honorables députés pour l'intérêt qu'ils manifestent pour le développement du secteur des sports. Je demeure convaincu que l'exercice budgétaire 2020 sera une fois encore, l'occasion de renforcer le dialogue constructif qui prévaut déjà entre l'Assemblée nationale et le Ministère des Sports.

**Monsieur le Président,**

**Honorables députés,**

**Mesdames, Messieurs,**

Il me plaît de souligner que la volonté réaffirmée par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Macky SALL de mettre des moyens conséquents au service du développement du sport s'est encore matérialisée, cette année, par une augmentation significative des ressources inscrites dans le projet de budget 2020.

Si, au titre du Ministère des Sports, le projet de budget 2020 est adopté, il sera noté une progression remarquable de l'ordre de 57,17 % comparé à celui de l'année 2019.

Le présent rapport s'articule autour des points suivants :

- 1.** Présentation du Ministère des Sports ;
- 2.** Bilan des activités 2019 ;
- 3.** Perspectives 2020 ;
- 4.** Résumé du projet de budget 2020.

# **1. PRESENTATION DU MINISTERE DES SPORTS**

## **1.1 Organisation**

Le Ministère des Sports est structuré ainsi qu'il suit :

➤ **Le Cabinet et services rattachés**

✚ Inspection interne

✚ Bureau de la Communication et de la Documentation

➤ **Le Secrétariat général et les services rattachés :**

✚ Cellule de Passation des Marchés ;

✚ Cellule des Affaires juridiques ;

✚ Cellule informatique ;

✚ Cellule des Etudes et de la Planification ;

✚ Cellule Genre et Equité ;

✚ Bureau du Courrier commun.

➤ **Les Directions**

✚ Direction de l'Administration générale et de l'Equipeement ;

✚ Direction de la haute Compétition ;

✚ Direction des Activités Physiques et sportives ;

✚ Direction de la Formation et du Développement sportif ;

✚ Direction des Infrastructures sportives ;

✚ Direction des Loisirs.

➤ **Autre administration**

✚ Centre national d'Education populaire et sportive (CNEPS) de Thiès.

## **1.2 MISSIONS**

Conformément au décret n°2019-977 du 29 mai 2019 relatif aux attributions du Ministre des Sports, le Ministre des Sports prépare et met en œuvre la politique définie par le Président de la République dans le domaine des sports.

A ce titre :

- il est chargé de la promotion de l'éducation physique et il encourage la pratique populaire des sports ;

- il encourage l'émergence de sportifs de haut niveau ;
- il veille à la réalisation d'infrastructures sportives harmonieusement réparties sur le territoire national ;
- il s'assure de la participation des sportifs aux compétitions internationales dans les meilleures conditions possibles ;
- il met en place un programme social au profit des sportifs de haut niveau ne pouvant plus participer aux compétitions ;
- il veille au respect de l'interdiction des pratiques dopantes ;
- il est chargé des établissements spécialisés dans l'enseignement du sport et de la formation des enseignants d'éducation physique intervenant dans les établissements d'enseignement général ;
- en relation avec les ministères chargés de l'Education et de l'Enseignement supérieur, il assure la promotion de la pratique sportive dans les établissements scolaires et universitaires ;
- il assure la tutelle des fédérations sportives.

### **1.3 Ancrage au Plan Sénégal émergent et Politique publique mise en œuvre**

Le Plan Sénégal émergent (PSE), référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme, classe le sport dans *l'Axe 1 : Transformation structurelle de l'économie et croissance* et a pour ambition d'augmenter la contribution du sport au développement et de le rendre accessible à tous, au regard de ses fonctions sociales, économiques, psychologiques et thérapeutiques.

Au plan sectoriel, le Sénégal a adopté une *Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) des Sports 2016-2020*, structurée autour d'une vision adossée au PSE.

La vision de la Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) des Sports est celle d'« **un système sportif accessible et performant qui**

## **contribue durablement au développement économique et social du Sénégal ».**

Les orientations stratégiques qui guident les actions à entreprendre pour bâtir un sport accessible et performant sont les suivantes : (i) Gouvernance sportive moderne ; (ii) Construction, mise à niveau des infrastructures et développement de la pratique sportive; (iii) Développement des ressources humaines et de la formation; (iv) Renforcement de la contribution économique du sport.

### **1.4 Présentation des programmes budgétaires**

S’inspirant de la LPSD des Sports, les interventions du Ministère des Sports sont structurées autour de trois (03) programmes budgétaires que sont :

- **Programme 1** : Coordination pilotage et gestion administrative ;
- **Programme 2** : Développement de la pratique et des infrastructures sportives ;
- **Programme 3** : Développement des ressources humaines et de la formation.

NB : Les objectifs de la quatrième orientation stratégique « *Renforcement de la contribution économique du sport* » de la LPSD, sont pris en charge dans le cadre des trois programmes budgétaires.

### **1.5 Rappel des objectifs et résultats attendus par programme**

➤ **Le programme 1** vise à promouvoir une gouvernance sportive moderne axée sur l’efficacité des interventions et l’atteinte des résultats. Il s’agira notamment (i) de promouvoir des mécanismes de financement innovant ; (ii) de développer un système dynamique de communication, de maîtrise de l’environnement et des besoins multiformes du secteur des sports.

Parmi les résultats attendus, figurent l’adoption d’un code du sport qui actualise le cadre normatif du sport sénégalais et la généralisation des conventions de performance avec les fédérations nationales sportives.

➤ **Le programme 2** vise à atteindre les changements attendus relativement à l'amélioration des différentes formes de pratique sportive à travers une nouvelle offre en infrastructures, lieu par excellence de la pratique sportive. Il s'agira pour y parvenir : de (i) réhabiliter et de mettre aux normes les infrastructures sportives existantes ; (ii) de construire des infrastructures sportives modernes et accessibles ; (iii) de promouvoir le sport pour tous, le sport à la base, le sport scolaire et les loisirs sportifs ; et (iv) d'améliorer les performances des sportifs sénégalais dans les compétitions internationales.

➤ **Le programme 3** a pour objectif de doter le sport sénégalais en ressources humaines suffisantes de qualité qui constituent à la fois une exigence et un atout pour relever les nombreux défis de l'opérationnalisation de la LPSD des Sports. La mise en œuvre de ce programme consiste à : (i) développer de nouveaux profils de techniciens sportifs et de nouvelles compétences en matière d'administration, de gestion du sport ; et de (ii) former suffisamment de cadres et de techniciens sportifs.

## **2. BILAN DES ACTIVITES 2019**

### **2.1 Construction et réhabilitation des infrastructures sportives**

En 2019, le Ministère des Sports a poursuivi ses interventions en matière de construction, de réhabilitation et de mise aux normes d'infrastructures sportives.

#### **a. Mise en service des infrastructures sportives modernes**

Après la réception d'infrastructures sportives modernes de dernière génération que sont l'Arène nationale de lutte et le Palais des Sports Dakar-Arena, des mesures et dispositions pratiques ont été prises pour leur mise en service.

C'est ainsi que l'Arène nationale de lutte a accueilli des combats de lutte et d'importantes manifestations sportives et culturelles.

La mise en service du Palais des Sports de Diamniadio a permis au Sénégal d'abriter des rencontres internationales comme l'Afro basket-Dames 2019 et le tournoi d'handball Dakar-2019, qualificatif aux Jeux olympiques Tokyo-2020.

Les travaux effectués sur le stade Lat Dior de Thiès ont permis sa réhabilitation et son homologation par la CAF. Les interventions du Ministère des Sports sur cette infrastructure ont aussi permis au Sénégal d'accueillir des compétitions africaines d'envergure comme :

- le match Sénégal-Madagascar pour le compte de la 6<sup>ème</sup> et dernière journée des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations « Egypte 2019 » ;
- le tournoi de l'UFOA du 28 septembre au 13 octobre 2019 ;
- le match de la Ligue des champions africaine Génération Foot vs Zamālek d'Egypte.

#### **b. Projet de construction des stades régionaux**

Dans le cadre du maillage du territoire, le ministère met en œuvre des projets d'envergure à l'instar de la construction des stades régionaux de Sédhiou et de Kédougou. La construction du stade régional de Kaffrine n'a pu démarrer à cause d'un recours contentieux sur l'attribution du marché.

- ✚ Sur le **stade régional de Kédougou**, il est constaté un niveau d'avancement satisfaisant des travaux. A ce sujet, il convient de retenir la réalisation des terrassements généraux du site et de la construction d'un mur de soutènement, des guichets et du mur de clôture du stade, l'implantation en cours, de la grille de protection et de la tribune couverte de 2000 places.
- ✚ Sur le **stade régional de Sédhiou** : les travaux sont en bonne progression avec les terrassements généraux, la réalisation du mur de clôture du stade, la construction des guichets, la construction du mur bahut de la grille de protection, l'implantation des fondations et le coulage des semelles et des amorces poteaux de la tribune couverte de 2000 places.
- ✚ Concernant le **Stade des Parcelles assainies** : il convient de relever la poursuite des travaux de réalisation d'une tribune couverte de 3000 places avec des locaux et vestiaires sous les gradins, l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique, la réalisation d'un éclairage sportif aux normes, l'aménagement d'un parking, la construction d'un mur de clôture et d'une grille de protection, l'aménagement d'une nouvelle tribune modulaire de 2000 places, la fourniture et la pose de sièges sportifs, etc. Ce projet est en cours d'achèvement avec la pose du gazon synthétique et des sièges sportifs déjà livrés ainsi que les travaux de finition au niveau de la tribune et du mur de clôture.
- ✚ Pour le **Stade municipal de Sédhiou** : les travaux de construction du stade municipal de Sédhiou ont repris au mois de septembre 2019, après une suspension pour des raisons techniques. Les travaux d'achèvement de la tribune sont en cours, la grille de protection est finalisée ainsi que le gros œuvre des guichets.

Parallèlement à ces actions, le Ministère des Sports a poursuivi ses interventions en faveur d'infrastructures de proximité dans diverses localités. Les travaux y

afférents portent généralement sur la construction de gradins, de vestiaires, de grilles de protection ; sur l'éclairage sportif et la pose de gazon.

***c. Entretien et maintenance des infrastructures sportives :***

Plusieurs opérations ont été menées pour permettre aux stades nationaux et régionaux, de répondre aux normes d'entretien et de maintenance.

Ces actions portent notamment sur l'acquisition de matériels et outillages techniques, de matériels et de produits d'entretien.

**TABLEAU 1** : résumé du bilan des réalisations 2019

INTITULE		ETAT D'AVANCEMENT
Travaux de construction des stades régionaux de :	Kédougou	-Terrassements généraux du site ; -construction d'un mur de soutènement et des guichets -construction du mur de clôture du stade.
	Sédhiou	- Travaux de terrassement généraux ; - réalisation du mur de clôture du stade ; - construction des guichets ; - construction du mur bahut de la grille de protection ; - implantation des fondations et coulage des semelles et des amorces poteaux de la tribune couverte.
	Kaffrine	Démarrage non encore effectif à cause d'un recours contentieux sur l'attribution du marché.
Travaux de réhabilitation du stade des Parcelles Assainies		-Réalisation d'une tribune couverte de 3000 places avec des locaux et vestiaires sous les gradins ; -aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique ; -réalisation d'un éclairage sportif aux normes ; -aménagement d'un parking ; -construction d'un mur de clôture et d'une grille de protection ; -aménagement d'une nouvelle tribune modulaire de 2000 places, la fourniture et la pose de sièges sportifs, etc.
Projet de réhabilitation du Stade Lat Dior		-Homologation par la CAF et mis en service. -accueil des compétitions africaines d'envergure : match Sénégal-Madagascar (éliminatoires de la CAN 2019), tournoi de l'UFOA, match Génération Foot-Zamālek (Ligue des champions africaine)
Stade municipal de Sédhiou		-Travaux d'achèvement de la tribune en cours ; -grille de protection et gros œuvre des guichets.

## 2.2 Dans le domaine de la pratique

### ➤ Contrôle de la vie des associations et groupements sportifs

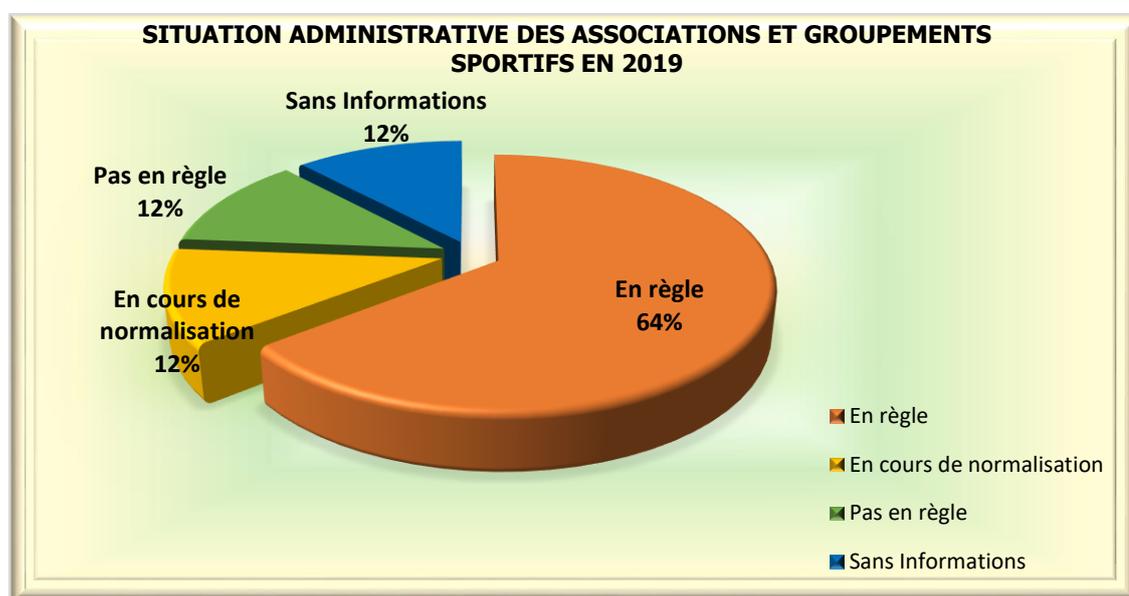
Le Ministère des Sports, à travers la DAPS, a poursuivi le travail de contrôle, de supervision et de suivi des activités des associations et groupements sportifs.

Le recensement de 2019 a permis de constater que sur 59 fédérations et groupements sportifs existants, 38 sont en règle (ils tiennent régulièrement leurs réunions statutaires et déposent leurs rapports annuels au Ministère des Sports), 07 sont en cours de normalisation, 07 ne sont pas en règle et 07 sont en léthargie (c'est-à-dire ne mènent aucune activité à caractère sportif et/ou n'organisent pas d'assemblée générale).

**Tableau 2** : situation administrative des associations et groupements sportifs en 2019

Statuts	En règle	En cours de normalisation	Pas en règle	Sans Informations	TOTAL
Année					
2019	38	07	07	07	59

**Graphique 1**: situation administrative des associations et groupements sportifs en 2019

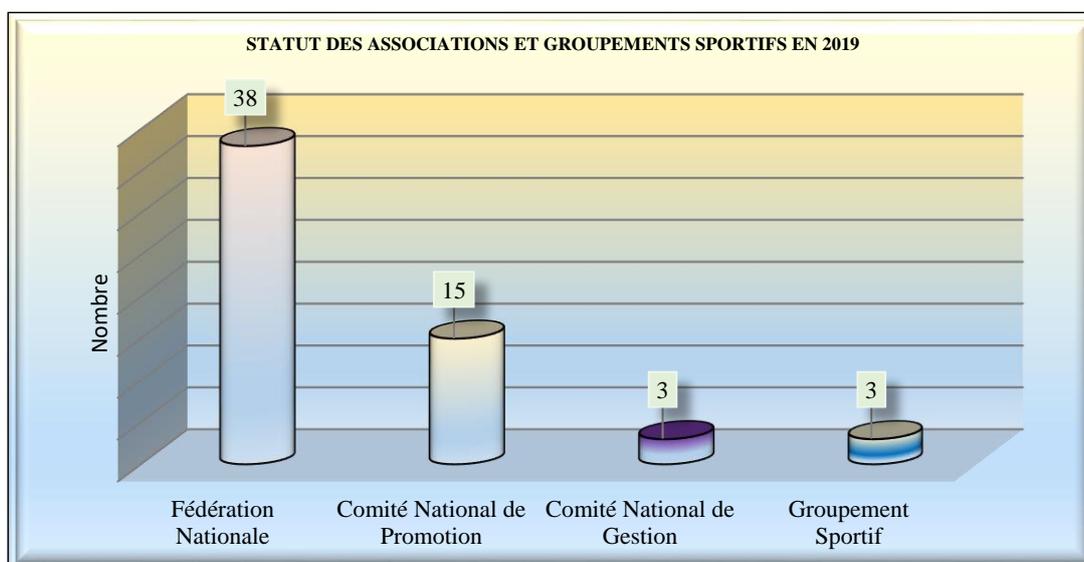


Le processus de régularisation administrative initiée depuis janvier 2016 par la DAPS a connu une progression significative, comme l'illustre le tableau ci-après :

**Tableau 3** : situation des associations et groupements sportifs en 2019

	2017	2018	2019
<b>Fédération nationale</b>	32	34	38
<b>Comité national de Promotion (CNP)</b>	20	18	15
<b>Comité national de Gestion (CNG)</b>	3	3	3
<b>Groupement sportif</b>	3	3	3
<b>TOTAL</b>	58	58	59

**Graphique 2** : situation des associations et groupements sportifs en 2019



➤ **Soutien aux fédérations et groupements sportifs**

Les interventions de l'Etat ont consisté à apporter des subventions aux fédérations et autres groupements sportifs pour leur fonctionnement et l'organisation de leurs manifestations sportives. Concrètement, il s'est agi :

- ✚ d'appui en matériels pédagogiques et didactiques, en matériels sportifs, en récompenses : médailles, trophées, survêtements, tee-shirts, jeux de maillots ;
- ✚ de subventions au Comité national olympique et sportif sénégalais (CNOSS), aux Fédérations nationales sportives, aux groupements sportifs, aux institutions à but non lucratif, etc.

Par ailleurs, d'autres activités phares ont été menées dont :

- ✚ la célébration de la journée internationale du Sport;

- ✚ l'organisation, le 20 septembre 2019, d'une randonnée pédestre dans le cadre de célébration de la journée internationale du Sport universitaire;
- ✚ le pilotage et le suivi du projet de dématérialisation des procédures d'utilisation des infrastructures sportives et de formation des entraîneurs;
- ✚ la gestion des demandes d'exonération de matériels sportifs dont les quarante-deux (42) formulées, ont connu cinq (05) rejets et trois 03 dérogations exceptionnelles.

➤ **Promotion du sport scolaire et universitaire**

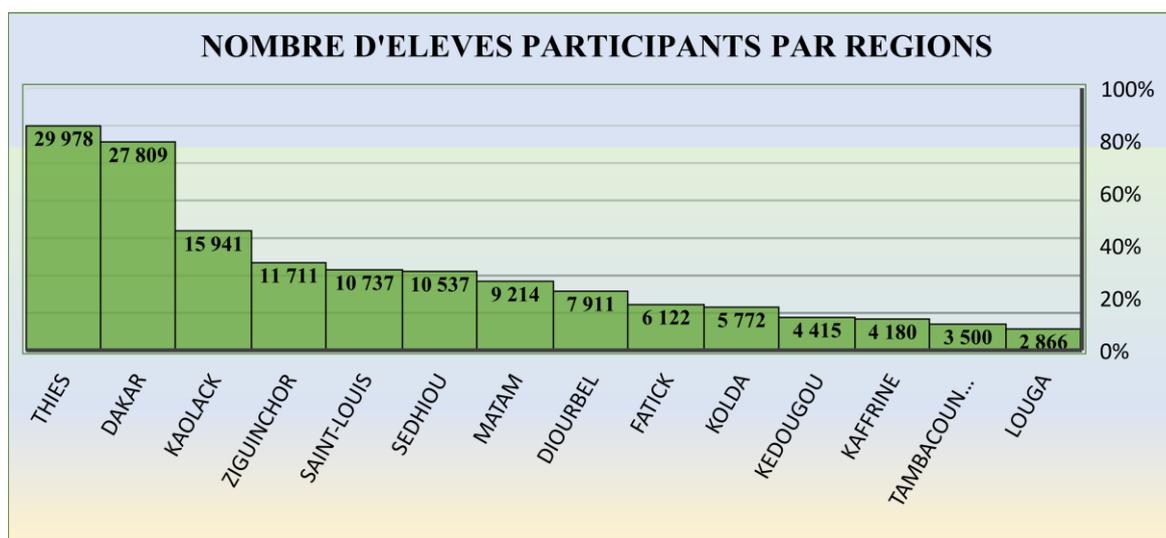
Pour l'année sportive scolaire 2018 – 2019, les compétitions ont été organisées dans toutes les circonscriptions administratives jusqu'aux phases régionales. Ce qui atteste aujourd'hui de l'effectivité de la relance.

Au niveau national, les compétitions sportives scolaires ont enregistré en 2018-2019 la participation de 4 800 établissements et de 150 693 élèves.

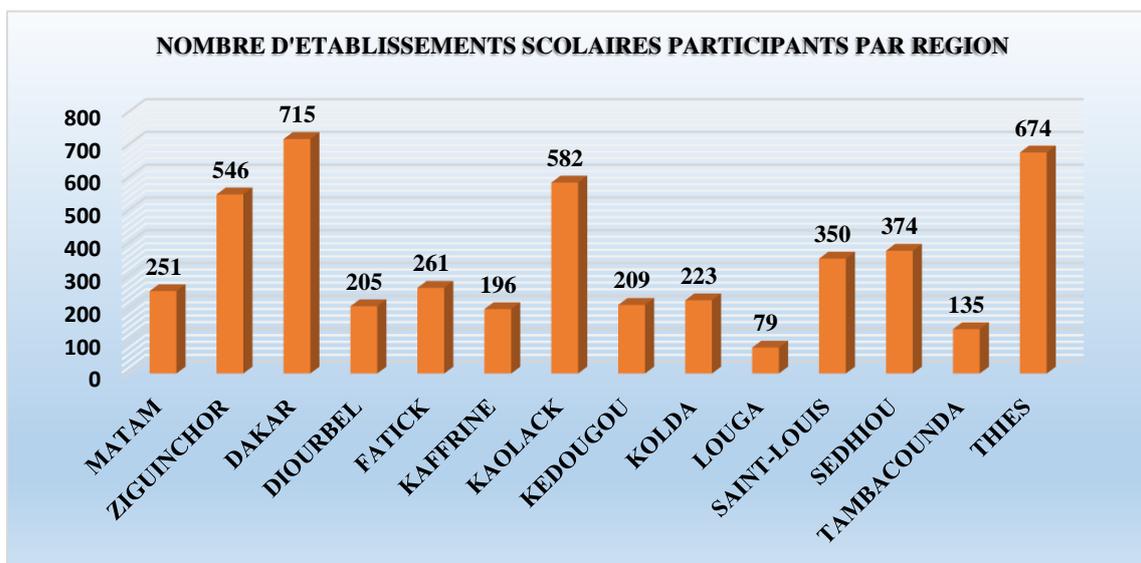
**Tableau 4** : statistiques du sport scolaire 2018 - 2019

N°	Régions	Etablissements engagés	Total participants	Disciplines pratiquées
1	MATAM	251	9 214	Football, Basketball, Handball, Volley-ball, Athlétisme, Gymnastique, Lutte traditionnelle, Handisport, Génie en herbe, Kuppé ...
2	ZIGUINCHOR	546	11711	
3	DAKAR	715	27 809	
4	DIOURBEL	205	7 911	
5	FATICK	261	6 122	
6	KAFFRINE	196	4 180	
7	KAOLACK	582	15 941	
8	KEDOUGOU	209	4 415	
9	KOLDA	223	5 772	
10	LOUGA	79	2 866	
11	SAINT-LOUIS	350	10 737	
12	SEDHIOU	374	10 537	
13	TAMBACOUNDA	135	3 500	
14	THIES	674	29 978	
<b>TOTAL</b>		<b>4800</b>	<b>150 693</b>	

**GRAPHIQUE 3** : nombre de participants par région



**GRAPHIQUE 4** : nombre d'établissements scolaires participants par région



Le Football, le Basketball, le Handball, le Volley-ball, l'Athlétisme, la Gymnastique, la Lutte traditionnelle et le Génie en herbe sont les disciplines sportives les plus pratiquées. Il faut également souligner que le sport féminin et le sport inclusif sont pris en compte dans les activités du sport scolaire.

➤ **Les réalisations de la saison sportive universitaire 2018-2019**

Les compétitions sportives universitaires ont été organisées au niveau des universités publiques et établissements privés d'enseignement supérieur. Elles

ont opposé les étudiants et étudiantes issus des facultés et autres institutions d'enseignement supérieur rattachées à ces universités.

Au niveau international, le Sénégal a participé aux Jeux Universitaires mondiaux qui se sont tenus à Naples en Italie pendant le mois de juillet 2019. L'Institut supérieur d'Entrepreneurship et de Gestion (ISEG) a réussi à qualifier deux équipes de Basket 3X3 aux championnats du monde universitaire Hommes & Dames qui se sont tenus en Chine entre le 28 octobre et le 1er novembre 2019. Les filles se sont classées 4ème et les garçons ont pu atteindre les quarts de finale de ces compétitions mondiales.

### **2.3 Dans le cadre de l'amélioration des performances des sportifs sénégalais aux compétitions internationales.**

La participation du Sénégal aux compétitions internationales de 2019 a intéressé 21 Fédérations et groupements sportifs pour 36 opérations. Le Sénégal a remporté sur le plan mondial **deux (02) médailles d'or, trois (03) d'argent et une (01) de bronze.**

Sur le plan africain, les athlètes sénégalais ont rapporté **71 médailles d'or, 58 d'argent et 59 de bronze.**

**Tableau 5** : récapitulatif des médailles 2019

	OR	ARGENT	BRONZE	TOTAL
Niveau mondial	2	3	1	6
Niveau africain	71	58	59	188
<b>TOTAL</b>	73	61	60	194

**Tableau 6** : récapitulatif des médailles 2019

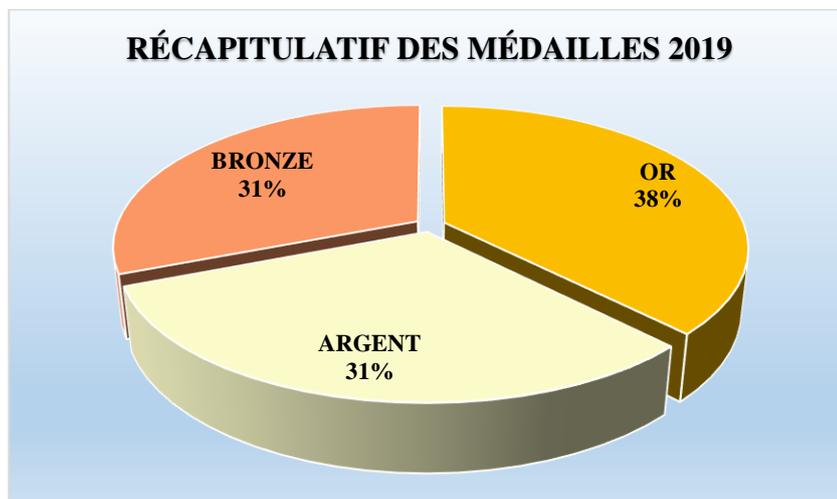
Disciplines	Médailles			Nature et lieu de la compétition
	Or	Argent	Bronze	
<b>Athlétisme</b>	1	2	1	Championnat d'Afrique U-18 et U-20 à Abidjan
<b>Basket</b>		1		Afro basket Dames à Dakar
		1		Championnat d'Afrique U-18 à Bamako
<b>Boxe</b>	1	3	5	Championnat d'Afrique Zone 2 à Praia
<b>Escrime</b>		1	2	Championnat d'Afrique
<b>Football</b>		1		Coupe d'Afrique sénior

*Rapport de présentation du projet de budget du Ministère des Sports à la session budgétaire de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances 2020*

		1		Championnat d'Afrique U-20	
	1			Championnat UFOA	
<b>Beach soccer</b>	1			Championnat d'Afrique	
<b>Handball</b>	1			Challenge Trophy zonal U-20filles en Mauritanie	
			1	Challenge Trophy zonal U-18	
	1			Challenge Trophy continental en Guinée	
<b>Handisport</b>	1	1		Meeting International à Tunis	
		2	3	Meeting international d'Athlétisme à Marrakech	
<b>Jeu de dames</b>			1	Tournoi international de Ouagadougou	
		1		Tournoi international de Rotterdam	
	1			Nijmegen ( Holland)	
<b>Judo</b>	1		1	Champ d'Afrique à Cap-Town	
	2	3	5	Championnat d'Afrique junior	
	2	1	1	Open junior de Burundi	
	4			Open de Ndjamena	
		1		Open africain junior	
	1	2		Tournoi de Casablanca	
<b>Karaté</b>	2	2	4	Championnat d'Afrique à Gaborone	
	20	9		Championnat Zone 2 cadets-juniors-espoirs	
<b>Kung Fu</b>	1	5	6	Championnat d'Afrique de Wushu traditionnel à Tunis	
	9	7	3	7 <sup>èmes</sup> Championnat d'Afrique de Wu Shu à Thiès	
<b>Lutte</b>	1	1		Championnat d'Afrique de Lutte olympique à Hammamet	
<b>Roller</b>	1	1	1	Coupe du Monde à Barcelone	
<b>Scrabble</b>	2	1		CHAMPAS à Brazzaville	
		1		Championnat du monde à la Rochelle	
<b>Taekwondo</b>		1		Championnat d'Afrique en Egypte	
<b>Triathlon</b>	3			Championnat d'Afrique cadets-juniors en Ile Maurice	
<b>Volleyball</b>			1	CHAN au CAIRE	
<b>Vovinam Viet Vo</b>	15	7	5	3 <sup>èmes</sup> Champ d'Afrique de Vovinam au Burkina Faso	
<b>Judo</b>	1		4	<b>LES JEUX AFRICAINS DE RABAT (16-31 aout 2019)</b>	
<b>Canoë-kayak</b>		3	1		
<b>Lutte</b>		1	1		
<b>Athlétisme</b>			1		
<b>Tir sportif</b>		1			
<b>Escrime</b>			4		
<b>Karaté</b>			3		
<b>Taekwondo</b>			4		
					<b>OR</b>
					<b>ARGENT</b>
				<b>BRONZE</b>	
				<b>1</b>	
				<b>5</b>	
				<b>19</b>	

<b>Football</b>			1	
<b>Total</b>	<b>73</b>	<b>61</b>	<b>59</b>	

**Graphique 5** : récapitulatif des médailles remportées 2019



## **2.4 Mise à disposition de cadres et techniciens sportifs de haut niveau**

### **a. Formation continue des cadres et techniciens sportifs**

Suivant les exigences de la nouvelle Lettre de Politique sectorielle, le Plan de formation des cadres du secteur est actualisé et mis en œuvre par la Direction de la Formation et du Développement sportif (DFDS) en vue de sa prise en charge budgétaire.

A cet effet :

- ✚ vingt-cinq (25) agents du ministère ont bénéficié, dans le cadre de la formation continue du personnel, de la prise en charge complète de leur frais de formation dans les instituts de formation supérieure ;
- ✚ un séminaire de formation sur la dématérialisation des procédures est organisé pour soixante (60) agents du Ministère et des fédérations et groupements sportifs, en relation avec la DAPS ;
- ✚ en collaboration avec la Cellule des Etudes et de la Planification, un séminaire de formation sur les nouveaux outils de budgétisation, les autorisations d'engagement et les crédits de paiement est organisé au profit de 70 agents ;

- ✚ dix-neuf (19) entraîneurs, techniciens et athlètes, dans 05 disciplines sportives (Canoë Kayak, Tennis de Table, Badminton, Basket, Athlétisme), ont bénéficié de bourses de formation et de perfectionnement à l'étranger (Université allemande de Leipzig, Chine,...).
- ✚ Le Japon et la République de Corée du Sud ont mis des volontaires à la disposition du Ministère pour la contribution du renforcement des capacités des techniciens et des athlètes.
- ✚ La DFDS a assuré le suivi des activités de renforcement de capacités de l'Organisation nationale Antidopage du Sénégal (ONADS).

***b. Sur la formation diplômant en EPS***

Le Centre National d'Education populaire et sportive (CNEPS) de Thiès a formé pour le compte du Ministère de l'Education nationale (MEN) 241 enseignants contractuels pour l'obtention du CAPCEM-EPS.

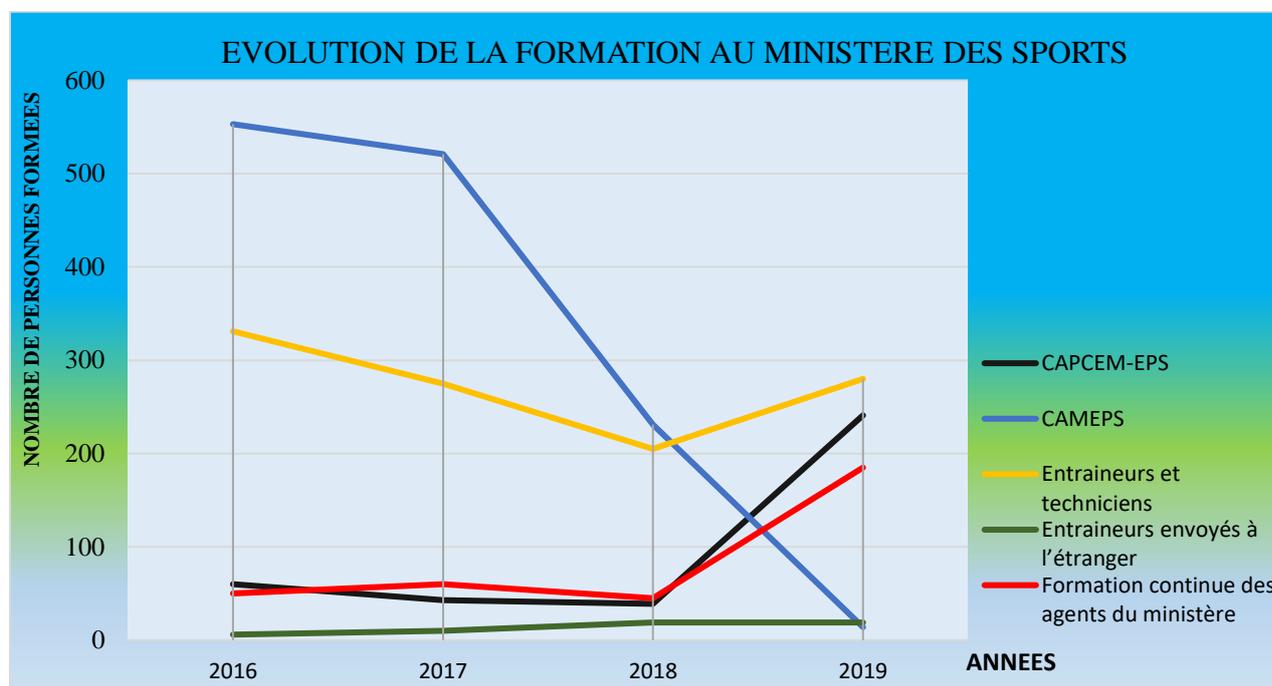
Par ailleurs, quatorze (14) enseignants contractuels du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat (MFPAA) ont subi, avec succès, la formation diplômant pour l'obtention du CAMEPS.

En outre, le CNEPS a effectué des missions d'inspection d'enseignants stagiaires d'EPS du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat.

**Tableau 7** : formations réalisées en 2019

TYPES DE FORMATION	2016	2017	2018	2019	
<b>CAPCEM-EPS</b>	60	43	39	241	
<b>CAMEPS</b>	553	521	231	14	
<b>Entraîneurs et techniciens</b>	331	275	205	280	
<b>Entraîneurs envoyés à l'étranger</b>	06	10	19	19	
<b>Formation continue des agents du ministère</b>	50	Dans les instituts	10	15	25
		Séminaires et sessions de formation	50	30	160

**GRAPHIQUE 6** : courbes d'évolution de la formation de 2016 à 2019



## **2.5 Renforcement de la Contribution économique du sport :**

La politique des Sports renforce sa dimension économique en améliorant sa contribution à la création de richesses et d'emplois. Il s'agit : (i) de promouvoir la professionnalisation des associations et des groupements sportifs ; (ii) d'améliorer la qualité de l'offre sportive du Sénégal pour l'organisation de rencontres internationales qui soutiennent le tourisme et les domaines connexes ; et (iii) de promouvoir les métiers du sport et des métiers liés au sport.

Le département des Sports a consolidé son option de renforcer et de diversifier l'offre en matière infrastructurelle de qualité avec la mise en service d'infrastructures sportives de dernière génération, capable d'accueillir des évènements d'envergure.

La valorisation de l'Arène nationale de lutte du Sénégal et du Palais des Sports Dakar-Aréna ainsi que le relèvement du niveau d'organisation des rencontres et

initiatives sportives d'envergure, contribuent à améliorer la qualité de l'offre sportive du Sénégal pour soutenir le tourisme et les domaines connexes.

Cette dynamique sera poursuivie en perspective des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), Dakar 2022 avec la construction du Stade olympique de Diamniadio, la réhabilitation du stade Iba Mar Diop, la reprise totale du Stade Léopold Sédar Senghor, etc.

Enfin, dans ce domaine, il convient de relever le soutien et l'accompagnement d'événements sportifs à caractère international comme le championnat du monde World Surf, le tournoi de l'UFOA, l'Afrobasket féminin, le tournoi de qualification olympique en handball féminin, ou encore la tenue à Dakar du Marathon Eiffage, etc.

## **2.6 Actualisation du cadre normatif**

Après l'élaboration de l'avant-projet de *code du sport*, les concertations avec les acteurs se poursuivent pour un large consensus autour des projets de modifications qui vont structurer le paysage sportif sénégalais.

### **3. PERSPECTIVES 2020**

➤ **En matière d'infrastructures sportives**

En 2020, le Ministère des Sports envisage d'ouvrir de nouveaux chantiers d'envergure à l'instar de la construction du stade olympique de Diamniadio, de la reprise des stades Léopold Sédar Senghor, Maître Babacar Seye de Saint Louis, Aline Sitoé Diatta de Ziguinchor, Lamine Gueye de Kaolack, Ely Manel Fall de Diourbel, Iba Mar Diop, la rénovation du CNEPS de Thiès, etc.

Les nombreuses interventions programmées vont s'ajouter aux projets en cours pour doter le Sénégal d'infrastructures sportives modernes et harmonieusement réparties, à même d'accueillir des événements sportifs internationaux à l'instar des JOJ Dakar 2022.

Dans le budget 2020, l'essentiel des crédits (soit 97,95 %) est consacré à ces interventions.

Parallèlement, le département des sports continuera à soutenir la construction et la réhabilitation d'infrastructures sportives de moindre envergure pour appuyer les initiatives des collectivités locales.

**TABLEAU 8 : Programme de construction et réhabilitation d'infrastructures sportives pour 2020**

<b>INTITULE DU PROJET</b>	<b>PRESTATIONS PREVUES</b>
Construction d'un stade olympique de 50 000 places	Démarrage des travaux.
Réhabilitation du CNEPS	- Démarrage des travaux
Réhabilitation du stade Me Babacar Seye de Saint Louis	- Terrassements généraux ; - implantation et fouilles pour les fondations ; - démarrage des travaux des tribunes.
Réhabilitation des 4 stades (Léopold Sédar Senghor, Lamine Gueye, Elimanel Fall, Aline Sitoé Diatta) (Contrepartie)	- Démarrage des travaux
Construction du stade régional Kédougou	- Travaux de construction de la grille de protection ; - travaux de construction de la tribune ; - commande des équipements sportifs.
Construction du stade régional Sédhiou	- Construction de la grille de protection,

	- terrassement et stabilisation de la plate-forme.
Construction du stade Mbacké	- Construction du mur de clôture et des guichets ; - construction de la grille de protection ; - démarrage des travaux de la tribune de 2000 places.
Réhabilitation du stade Koumpentoum	-Construction mur de clôture.
Entretien et maintenance	-Acquisition de matériels et outillages techniques.

➤ **Dans le domaine de la pratique et des loisirs sportifs**

A ce niveau, il est prévu, notamment,

- ✚ une étude sur la pratique sportive encadrée ;
- ✚ l'achèvement du processus de dématérialisation des procédures administratives;
- ✚ la célébration des journées internationales du Sport Universitaire ;
- ✚ l'organisation d'un Camps de jeunes ;
- ✚ l'appui des initiatives en matière de promotion du sport à la base ;
- ✚ l'organisation des journées de loisirs inclusifs ;
- ✚ l'organisation d'un atelier sur la promotion des loisirs.

➤ **En matière de compétitions internationales**

En 2020, les athlètes et équipes nationales du Sénégal vont participer à plusieurs compétitions internationales parmi lesquelles, il convient de citer :

- ✚ les tournois de qualification aux JO de 2020 ;
- ✚ les Jeux olympique de Tokyo 2020 ;
- ✚ les tournois qualificatifs aux championnats d'Afrique et du monde de diverses disciplines ;
- ✚ les jeux universitaires africains ;
- ✚ la relance du programme Génération 2024.

➤ **Dans le domaine du sport scolaire et universitaire**

Il s'agira d'achever les réformes sur la mise en place des fédérations du sport scolaire et du sport universitaire.

En partenariat avec les ministères chargés de l'Education et de l'Enseignement supérieur, il est envisagé l'organisation du *Festival national du sport scolaire et universitaire*.

➤ **Dans le domaine de la formation et du développement des ressources humaines**

Il est prévu plusieurs activités dont :

- ✚ des sessions de formation des DTN et DTR en management d'équipe ;
- ✚ des sessions de formation des officiels techniques ;
- ✚ une étude sur l'ingénierie de la demande et de l'offre de formation ;
- ✚ la poursuite de l'élaboration des contenus de formation des entraîneurs ;
- ✚ l'actualisation du répertoire des métiers du sport et des métiers liés au sport;
- ✚ un atelier sur l'actualisation des filières et enseignements du CNEPS.

Par ailleurs, le projet de rénovation et de modernisation du CNEPS de Thiès sera entamé pour notamment relever la qualité de l'offre de formation du CNEPS.

## **4. RESUME DU PROJET DE BUDGET 2020**

Le projet de budget 2020 du Ministère des Sports est estimé à vingt-quatre milliards sept cent quatre-vingt-trois millions neuf cent vingt-huit (**24 783 737 928**) FCFA, contre quinze milliards sept cent soixante-huit millions huit cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt (**15 768 859 480**) FCFA pour l'exercice 2019 ; soit une hausse de neuf milliards quatorze millions huit cent soixante-dix-huit mille quatre cent quarante-huit (**9 014 878 448**) FCFA en valeur absolu et **57,17 %** en valeur relative.

NATURE DE DEPENSES	Montant 2020	Proportion
Dépenses de personnel	933 443 684	4 %
Biens et services	1 277 505 920	5 %
Transferts courants	457 142 000	2 %
Investissements exécutés par l'État	20 115 646 324	81 %
Transferts en capital	2 000 000 000	8 %
<b>TOTAL</b>	<b>24 783 737 928</b>	<b>100 %</b>

**Tableau 10** : répartition par nature économique du budget 2019

Libelle Programmes	Catégorie de dépense	Montant 2020	
		AE	CP
<b>Pilotage, Gestion et Coordination administrative</b>	Personnel		646 657 684
	Biens et services		442 540 160
	Transferts courants		395 442 000
	Invest par l'Etat		-
	Transferts en capital		-
			<b>1 484 639 844</b>
<b>Développement de la Pratique et des infrastructures sportives</b>	Personnel		219 360 000
	Biens et services		620 175 760
	Transferts courants		1 700 000
	Invest par l'Etat	200 722 359 205	19 545 646 324
	Transferts en capital	2 000 000 000	2 000 000 000
		<b>202 722 359 205</b>	<b>22 386 882 084</b>
<b>Développement des Ressources humaines et de la Formation</b>	Personnel		67 426 000
	Biens et services		214 790 000
	Transferts courants		60 000 000
	Invest par l'Etat	4 170 000 000	570 000 000
	Transferts en capital		-
		<b>4 170 000 000</b>	<b>912 216 000</b>
<b>TOTAL SPORTS</b>		<b>206 892 359 205</b>	<b>24 783 737 928</b>

#### **4.1 Les dépenses de personnel**

Pour l'exercice 2020, l'enveloppe destinée aux dépenses de personnel s'élève à **933 443 684 F CFA**. Elle a connu une baisse de **173 018 036 F CFA (18,53%)** par rapport à l'enveloppe de l'année 2019 qui était de **1 106 461 720 F CFA**. Cette situation s'explique par le départ à la retraite de beaucoup de cadres et agents du Ministère.

#### **4.2 Les dépenses en biens et services**

Une enveloppe de **1 277 505 920 F CFA** est octroyée pour les dépenses en Biens et Services en 2020 contre **4 472 265 760 F CFA** pour l'exercice 2019. Elle enregistre une forte baisse de **3 194 759 840 F CFA** liée à la réduction drastique des crédits destinés aux compétitions internationales.

#### **4.3 Les transferts courants**

L'enveloppe destinée à cette nature de dépense pour l'année 2020 est estimée à **457 142 000 F CFA** contre **1 040 132 000 F CFA** pour l'année 2019 soit une baisse de **582 990 000 F CFA**. Cette différence s'explique par l'organisation en 2019 des **CAF AWARD** dont la prise en charge exceptionnelle était imputée, en partie, dans les dépenses de transfert courant.

#### **4.4 Les Investissements exécutés par l'État**

L'enveloppe destinée au budget d'investissement a connu une forte hausse de **12 165 646 324 F CFA** en valeur absolue, soit **153,03 %** en valeur relative passant de **7 950 000 000 F CFA** en 2019 à **20 115 646 324 F CFA** en 2020. Cette forte hausse s'explique par la prise en charge des nouveaux projets comme la construction du stade olympique de Diamniadio, la réhabilitation des stades Léopold Sédar Senghor, Lamine GUEYE, Aline Sitoë Diatta et Ely Manel Fall, Maître Babacar Seye, la rénovation du CNEPS, etc.

#### **4.5 Les transferts en capital**

Les transferts en capital sont dotés, pour l'année 2020, d'une enveloppe de **2 000 000 000 F CFA** contre **1 200 000 000 F CFA** en 2019. Cette enveloppe est destinée à la prise en charge des travaux de contrepartie du projet de construction du stade olympique de Diamniadio.

Je vous remercie de votre aimable attention.

**Le Ministre des Sports**

**MATAR BA**